AVIS DE DEPOT

DOSSIER DP Déposé le 21-10-2026	DP 34 116 26 00098	AP0193 AP0203 AP0204
PROJET : Remplacement d'une haie et d'une clôture en limite de propriété, le long de la rue de la Colline (environ 24 m) : 1) dépose de la haie de Pyracantha dépérissante (diagnostic écologique Naturalia joint) et de la clôture grillagée existante ; 2) pose d_une clôture en panneaux de grillage rigide gris anthracite RAL 7016, de 1,80 m de haut, sur plots béton, sans muret ni soubassement, transparente aux écoulements d'eau, avec des passages pour la petite faune, implantée à 6 m de l'axe d'écoulement des eaux ; 3) plantation d'une haie arbustive d'essences locales méditerranéennes entre la clôture et la chaussée. Aucune démolition de mur, aucun abattage d'arbre. Ce dossier fait suite au refus de la déclaration préalable n° DP 034 116 26 00042 (arrêté du 10 juin 2026), qui portait sur la construction d'un mur. Le projet de mur est abandonné au profit d'une clôture grillagée à claire-voie doublée d'une haie vive, conformément aux échanges avec les services de la Métropole.	Shon créée :	
ADRESSE	117, Rue de la Colline	34790 GRABELS
DEMANDEUR	DURY Vincent	
REPRESENTE PAR		

URBANISME
AFFICHAGE EFFECTUE
DU 22/10/2026
AU 22/12/2026
NON OPPOSITION
GRABELS, LE
LE MAIRE,

MAIRIE DE GRABELS (Hérault)